



A retourner par voie électronique
au plus tard le 02/02/2015
à l'attention de Valérie Terrien-Conques :
AcademieOlympique@cnosf.org et
sessionsaio@gmail.com

Pièces à fournir pour la recevabilité des dossiers :

- **Questionnaire** de candidature rempli
- **Lettre d'accompagnement** validant la candidature, visée par l'institution.

<i>Cadre réservé à l'ANOF</i>	
N° candidature	

Fiche d'identité

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Date de naissance :

Nationalité :

Sexe : M F

Situation de famille : célibataire marié(e) autre :

Situation scolaire ou professionnelle actuelle :

Téléphone :

Portable :

Courriel :

Date : / / 2015

Candidature présentée par :

- La Fédération :
- Le CROS :
- Le CDOS :
- Le CNOSF :



1- Formation scolaire et/ou universitaire

◆ Niveau d'études :

Diplômes scolaire(s) (Bac), universitaire(s), professionnel(s) obtenus	Année

◆ Scolarité au sein d'une section sportive/pôle : non oui, précisez :

◆ Etudes ou formation en cours :

◆ Profession actuellement exercée :

◆ Profession envisagée (si différente) :

2 - Niveau de langue

Langues	Scolaire	Maîtrisé	Courant
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Décrivez votre niveau de langue (certifications obtenues, précision du score lors d'un éventuel test de langue, expériences à l'étranger, autres informations utiles...) :

(NB : la CNRO se laisse le droit de vérifier les connaissances en anglais lors de la réunion d'accueil)

3- Carrière sportive

◆ Sport(s) pratiqué(s) en compétition :

– Sport de prédilection :

– Autre(s) sport(s) :

◆ Fédération d'appartenance :

◆ Club d'appartenance (mentionnez le département) :



- ♦ Autre(s) sport(s) en loisir :

- ♦ Niveau de pratique et nombre d'années:
 - International :
Nombre de sélections en équipe de France :
 - National :
 - Régional :

- ♦ Palmarès international et/ou national:

Titres ou records	Année

- ♦ Participation à une expérience olympique (FOJE/JO/JIJ/Camp international de la jeunesse) :
 oui, lesquelles + années: non

4 - Formation et expérience au sein du mouvement associatif sportif

- ♦ **Formation sportive :**
Diplômes fédéraux (moniteur, ...) et/ou diplômes professionnels (BEES, BP JEPS, ...)

Intitulé	Année

Autres formations suivies en lien avec le sport (exemple : stage de jeune dirigeant, ...)

Intitulé	Année

Autres diplômes (AFPS ou PSC1, BAFA, BAFD, ...)

Intitulé	Année



♦ **Expérience d'encadrement (moniteur, entraîneur) :**

Discipline	Association	Niveau	Nombre d'années

♦ **Expérience de juge ou d'arbitre :**

Discipline	Association	Niveau	Nombre d'années

♦ **Expérience de dirigeant sportif :**

Structure	Fonction et responsabilités	Nombre d'années

♦ **Expérience en matière d'éducation olympique :**

Structure	Fonction et responsabilités	Année

♦ **Autre(s) expérience(s) bénévole(s) dans le domaine sportif:**

Structure	Fonction et responsabilités	Année

5- Autres expériences (domaines artistique, social, culturel, politique...):



6 - Réflexion sur le thème olympique :

♦ Que sont **pour vous** les Jeux Olympiques ?

♦ Que représente **pour vous** l'Olympisme ?

♦ Comment percevez-vous l'avenir des Jeux Olympiques ?

♦ Quelles sont les réflexions que vous suggère le thème de la session ?

Thème : « *Le Mouvement Olympique: le processus de renouvellement et d'adaptation* »



Souhaitez-vous à l'avenir vous investir au sein de l'ANOF ? oui non

♦ Si oui, de quelle manière, dans quel domaine et à quel niveau envisagez-vous cet investissement ?

♦ Quelles compétences pouvez-vous apporter à l'ANOF ?

♦ Avez-vous d'autres éléments à apporter pour défendre votre candidature ?

♦ Etes-vous certain de pouvoir vous rendre disponible aux dates de la session,
soit du 23 mai au 6 juin 2015 ? oui non

♦ Où avez-vous eu l'information sur cette session de l'AIO ?



CAHIER DES CHARGES DES DROITS ET DEVOIRS DU JEUNE PARTICIPANT

L'objectif de ce document est de présenter aux jeunes participants à la Session de l'Académie Internationale Olympique (AIO) les droits et devoirs qui leur incombent.

En effet, les jeunes sélectionnés pour cette session disposent d'une opportunité extraordinaire qui leur est offerte par l'Académie Nationale Olympique Française (ANOF). Cependant en retour, ceux-ci ont quelques engagements à respecter.

1. Les droits du jeune participant

1.1. Avant la session

Dans la mesure du possible, une dotation matérielle (tenues sportive et officielle, sac, etc.) est mise à sa disposition au cours de son séjour qu'il pourra garder par la suite.

1.2. Pendant la session

Le séjour est offert en intégralité (transport, hébergement, nourriture, activités, conférences, etc.). Il est pris en charge par l'ANOF et par l'AIO.

Cette session constitue une opportunité exceptionnelle de rencontrer des jeunes du monde entier, d'échanger avec eux sur des sujets tels que la culture, le sport, les modes de vie de leur pays, de débattre sur l'Olympisme et ses valeurs.

Cette session constitue également une opportunité exceptionnelle de garder des contacts avec ces jeunes du monde entier, afin de continuer ces échanges et rencontres au-delà du séjour.

1.3. Après la session

Le jeune participant devient membre de droit de la Commission Nationale des Relais d'Olympie (CNRO) au sein de l'ANOF.

2. Les devoirs du jeune participant

2.1. Avant la session

La **présence** est **obligatoire lors de la réunion d'information**. Dans le cas contraire, la sélection sera annulée et proposée à un candidat remplaçant.

En outre, leur sélection peut-être rendue caduque si la commission juge lors de la réunion de rencontre que des informations erronées ont été communiquées.



Il est également nécessaire de se documenter sur les thèmes traités lors de la session avant de s'y rendre, et ce afin de profiter au maximum des conférences et des échanges.

Un perfectionnement en anglais est également à prévoir dans le cas où l'anglais courant ne serait pas maîtrisé, et ce afin de pouvoir profiter au maximum des échanges qui ont lieu avec les jeunes des différents pays représentés.

2.2. Pendant la session

Le jeune participant est le représentant de l'ANOF. Il lui revient donc la charge de la représenter de façon positive (respect des règles de vie et de fonctionnement de la session, participation (active) aux activités proposées en particulier conférences et groupes de discussion (obligatoires), « bonne conduite »,...).

Les échanges effectués lors de la session doivent permettre au jeune participant de ramener des idées, des propositions d'actions. Le jeune participant doit non seulement profiter de ces échanges pendant les groupes de discussion mais également lors de tous les temps informels.

2.3. Après la session

A son retour, le jeune participant doit rédiger un rapport présentant un bilan de la session : son ressenti, les thèmes traités lors des conférences et échanges, des réflexions et idées à proposer,... Il est nécessaire de rendre ce rapport dans les délais qui seront fixés.

D'autre part, les sessionnaires seront invités à proposer une présentation de leur séjour aux membres de la CNRO et de l'ANOF à l'occasion de la session annuelle de l'ANOF.

Le jeune participant autorise la diffusion de son image et de ses propos sur tous les documents édités par la CNRO, l'ANOF ou le CNOSF ainsi que sur le site internet de l'ANOF et du CNOSF.

En acceptant sa sélection, le candidat s'engage à s'investir à son retour au sein de la CNRO et de l'ANOF : participer aux réunions de la CNRO régulièrement (au moins une dans l'année, et ce dans les 3 ans qui suivent la session) et/ou s'investir dans les projets de la dite commission ou de l'ANOF. Les sélectionnés devront répondre favorablement à au moins une sollicitation dans les 2 années suivant leur sélection. Dans le cas contraire, le jeune participant perdra son droit à être membre de cette commission.

Les activités de l'ANOF, dont la mission consiste à promouvoir les valeurs du sport et de l'Olympisme., sont organisées principalement autour de deux axes : la recherche via le Centre d'Etudes Olympiques (CEO) incluant la sauvegarde du patrimoine et la Francophonie, et l'éducation via la Commission des Valeurs de l'Olympisme (CVO). Ceux-ci constituent des domaines d'investissement possibles au sein de l'ANOF.

La participation à ces actions peut se faire à différents échelons (du local au national) et sous différentes formes (représenter l'ANOF dans des colloques ou manifestations sportives axées sur les valeurs, aider localement à l'élaboration de projets éducatifs, à l'organisation de camps olympiques, concevoir des outils pédagogiques, etc ...).

Je déclare avoir pris connaissance du Cahier des charges des droits et devoirs du jeune participant et m'engage à le respecter